

Le Creusot

FO SIGNE UN ACCORD

Pour l'introduction d'une souplesse sur les horaires 3X8 et 2X8 !!!

Lors de la négociation de l'horaire variable signé par **FO**, et de part son engagement à déplacer les réunions de CE et DP du jeudi au lundi, la DL comme elle s'y était engagée a ouvert une négociation en direction des salariés en horaires postés.

Un compteur dans Gestor sera mis en place, avec la possibilité pour les salariés en horaires postés 3X8 et 2X8 de récupérer 40 minutes par semaine.

L'alimentation de ce compteur se fera les 10 premières minutes avant l'heure officielle de prise de poste.

Chaque salarié aura le choix entre :

- Arriver plus tôt et de se faire une avance horaire, utilisable par tranche de 40 minutes, une fois par semaine.
 - Ne rien changer à son rythme actuel, tout en créditant les minutes enregistrées « avant l'heure officielle de badgeage » de début de poste qui sont aujourd'hui perdues...
- ✓ Le compteur sera géré mensuellement avec un écrêtage à 40 minutes en fin de mois.
✓ Un retrait sur paie sera effectué devant le constat d'un compte négatif en fin de mois.

Les adaptations nécessaires au logiciel « GESTOR » entraîneront une mise en place du dispositif au premier juin 2016.

Après 6 mois d'utilisations, les parties signataires feront un bilan de cette avancée sociale.

Pour **FO**, cette possibilité offerte aux salariés travaillant en horaires contraignants de pouvoir gérer leurs temps de repos constitue une avancée non négligeable.

Cette avancée est le fruit d'un accord gagnant/gagnant entre la Direction et les 2 OS signataires, nous sommes tout de même surpris qu'un tel accord ne soit pas paraphé de manière unanime...

Après avoir refusé de signer en local un accord permettant de partir à la retraite **15 mois** plus tôt que la date officielle en étant rémunéré à 70%, les organisations Syndicales paraphent en central un accord permettant de partir seulement **12 mois** plus tôt, payé à 70%...

Pour info, une organisation syndicale avait envoyé un représentant négocier avec le projet d'accord local qui ne convenait pas... **Vous avez dit contradiction !!!**

Nous nous battons pour conserver et renforcer l'emploi sur le site du CREUSOT, mais pour **FO**, il ne faut pas mélanger les-sujets, il est nécessaire d'acter les avancées lorsqu'elles se présentent...